

Par e-mail : <https://www.lalibre.be/planete/environnement/2022/06/22/la-restauration-de-la-nature-lautre-defi-de-lunion-europeenne-la-sauvegarde-des-zones-naturelles-ne-suffit-plus-35HXHIIJFFPPMQE2K4U6IQKH4/>

## **La restauration de la nature, l'autre défi de l'Union Européenne : "La sauvegarde des zones naturelles ne suffit plus"**

**La Commission européenne a dévoilé ce mercredi son très attendu "paquet nature", qui regroupe l'usage des pesticides et la restauration de la nature. Celui-ci prévoit la toute première législation visant explicitement à restaurer la nature en Europe, à réparer les 80% d'habitats européens en mauvais état et à ramener la nature dans tous les écosystèmes.**

[Aurélie Demesse](#) – 22 juin 2022

*"Pendant les 30 dernières années, nous nous sommes principalement concentrés sur la protection et la sauvegarde des zones naturelles. C'était et ce sera toujours crucial, mais cela ne suffit plus pour inverser la tendance à la perte de biodiversité en Europe", a annoncé d'emblée Virginijus Sinkevicius, Commissaire chargé de l'environnement, des océans et de la pêche. Car [le constat est mauvais](#): 81% des habitats protégés par l'UE sont en mauvais état, dont 36% se détériorent encore. "C'est tout simplement inacceptable", estime le Commissaire européen. Face à ce déclin alarmant, l'UE a décidé d'agir en introduisant dans son "paquet nature" un volet sur la préservation de la nature.*

### **Des objectifs à horizon 2030 et 2050**

Cette loi, la première du genre, a pour but de réparer les habitats européens en mauvais état et de ramener la nature dans tous les écosystèmes. Des mesures juridiquement contraignantes s'appliqueront à chaque État membre. L'objectif principal est que, d'ici à 2030, des mesures de restauration efficaces couvrent au moins 20% des zones terrestres et maritimes de l'Union. À l'horizon 2050, il est prévu que celles-ci soient étendues à tous les écosystèmes nécessitant une restauration. Outre ces objectifs généraux, des cibles spécifiques ont également été établies pour chaque écosystème.

Ainsi, le texte prévoit :

- D'inverser le déclin des populations de pollinisateurs d'ici à 2030 puis accroître leurs populations;
- De stopper la perte nette d'espaces verts urbains d'ici à 2030 et une augmentation de 5 % d'ici à 2050, un minimum de 10 % de couvert arboré dans chaque agglomération, ville et

banlieue d'Europe, et un gain net d'espaces verts qui seront intégrés dans les bâtiments et les infrastructures

- Dans les écosystèmes agricoles, une augmentation globale de la biodiversité et évolution positive pour les papillons de prairies, les oiseaux des milieux agricoles, le carbone organique dans les sols minéraux sous les terres cultivées et les particularités topographiques à haute diversité biologique sur les terres agricoles.
- La restauration et remise en eau des tourbières drainées utilisées à des fins agricoles et dans les sites d'extraction de tourbe
- Dans les écosystèmes forestiers, une augmentation globale de la biodiversité et évolution positive de la connectivité forestière, du bois mort, de la part des forêts inéquiennes, des oiseaux des milieux forestiers et des stocks de carbone organique
- De restaurer les habitats marins tels que les prairies sous-marines ou les sédiments, et de restaurer les habitats d'espèces marines emblématiques telles que les dauphins et les marsouins, les requins et les oiseaux de mer
- De supprimer les obstacles présents sur les cours d'eau de manière à transformer au moins 25 000 km de cours d'eau en cours d'eau à courant libre d'ici à 2030.

Les États membres auront, après l'adoption du texte, deux ans pour préparer des plans nationaux de restaurations, en coopération avec les scientifiques, les parties prenantes intéressées et le public. Le but est de conserver une certaine flexibilité vis-à-vis des circonstances nationales.

## **De nombreux effets bénéfiques**

Plus que la beauté des paysages européens, ces efforts de préservations de la nature visent à prévenir l'insécurité alimentaire et à atténuer les effets du changement climatique. *"Lorsque vous empêchez l'érosion des sols, vous agissez sur la sécurité alimentaire non seulement à long terme, mais aussi à court terme. Lorsque vous restaurez des zones humides, vous évitez les inondations dans les villes en aval"*, a insisté Virginijus Sinkevicius.

Il a appelé à casser le mythe concernant les coûts liés à la restauration de la nature: *"Pour chaque euro que nous investissons, nous obtenons un retour d'au moins huit euros"*. Ce montant pourrait même atteindre 38 euros dans certains cas, détaille le texte. *"La chose la plus coûteuse que nous puissions faire est de ne pas agir"*, a-t-il enfin rappelé.